

LE BULLETIN DE VEILLE

Numéro
394

06 MARS 2020



SOMMAIRE

○	INSOLITE _____	3
	LA FAMILLE DES YVELINES AVAIT ESCROQUÉ 41 CAISSES D'ASSURANCE MALADIE _____	3
○	ACTUALITÉS _____	3
	CORONAVIRUS : LA BANQUE MONDIALE ANNONCE UNE AIDE IMMÉDIATE DE 12 MILLIARDS DE DOLLARS _____	3
	ING EN FRANCE OBTIENT LE « PRIX EXCELLENCE CLIENT » POUR LA 4 ^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE _____	4
○	OFFRES _____	4
	LCL INTÈGRE LES CAMPING-CARS DANS SON OFFRE D'ASSURANCE AUTO _____	4
○	DISTRIBUTION _____	5
	APRÈS GOLDMAN, JPMORGAN PRÊT À SE LANCER DANS LA BANQUE DE DÉTAIL AU ROYAUME-UNI _____	5
	UN COURTIER MET FIN AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE _____	5
○	DIGITAL _____	6
	DIGITAL DANS L'ASSURANCE : CE QUI FONCTIONNE... ET CE QUI FONCTIONNE MOINS _____	6
	GREENLY : CALCULER SA CONSOMMATION DE CO2 À PARTIR DE SON RELEVÉ BANCAIRE _____	6
○	PAIEMENTS _____	7
	LA FINTECH MOONCARD LANCE UNE CARTE DE PAIEMENT PREMIUM, LA MOONCARD X _____	7
	LE SYSTÈME DE PAIEMENT EUROPÉEN POURRAIT ÊTRE DÉVOILÉ FIN MARS _____	7
○	RÉGLEMENTAIRE _____	8
	RÉFORME DU COURTAGE : BERCY FAVORABLE À UN REPORT DU CALENDRIER _____	8
	LES FINTECH SONT-ELLES ÉTOUFFÉES PAR UNE RÉGLEMENTATION BANCAIRE INADAPTÉE À LEURS SPÉCIFICITÉS ? _____	8
○	RAPPROCHEMENTS _____	9
	COVÉA ANNONCE LE RACHAT DE PARTNERRE POUR 9 MILLIARDS DE DOLLARS _____	9
	LE MARIAGE ENTRE LA BANQUE POSTALE ET CNP FINALISÉ CE MERCREDI _____	9

INSOLITE



Huit membres d'une même famille, soupçonnés de faux et usage de faux, blanchiment et recel d'escroquerie, ont été interpellés

La famille des Yvelines avait escroqué 41 caisses d'assurance maladie

06 MARS 2020 – CAPITAL

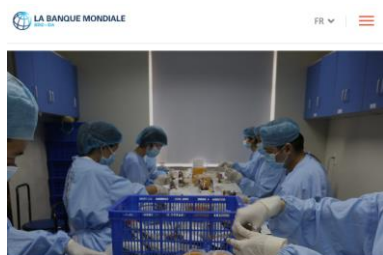
Une secrétaire et plusieurs membres de sa famille ont réussi à escroquer de nombreux organismes.

Huit membres d'une même famille ont été interpellés, après un peu plus de 2 ans d'enquête, par la sûreté urbaine de **Conflans-Sainte-Honorine**, avec l'appui du GIR 78. Cette famille aurait escroqué 41 caisses d'assurance maladie, 55 mutuelles et des sociétés d'ambulances.

En usurpant l'identité de son employeur et en transmettant de faux RIB à la sécurité sociale, la secrétaire d'une entreprise d'ambulance détournait les prestations sociales normalement destinés à la société. Le préjudice s'élève à 675 000 euros. Le chiffre des escroqueries avortées s'élèverait, quant à lui, à 1,4 million d'euros.

Le père et le frère de l'employée ont ainsi eu recours au même stratagème pour arnaquer plusieurs organismes de sécurité sociale. [EN SAVOIR+](#)

ACTUALITÉS



JUSQU'À 12 MILLIARDS DE DOLLARS POUR AIDER LES PAYS CONFRONTÉS AU VIRUS COVID-19

Alors que le coronavirus (COVID-19) se propage dans le monde, le Groupe de la Banque mondiale mobilisera jusqu'à 12 milliards de dollars pour aider les pays à faire face aux conséquences sanitaires et financières de l'épidémie.

Coronavirus : la Banque mondiale annonce une aide immédiate de 12 milliards de dollars

04 MARS 2020 – LA TRIBUNE

Les fonds pourront être utilisés pour acheter du matériel médical ou fournir des services de santé et comprendront une expertise et des conseils politiques.

La **Banque mondiale** a annoncé un plan d'urgence de 12 milliards de dollars pour aider les pays qui en ont besoin à « *prendre des mesures efficaces* » pour contenir l'épidémie de **Covid-19**. Le président de la Banque mondiale a souligné la nécessité de « *reconnaître* » que le virus faisait peser une charge supplémentaire sur les pays pauvres.

Certains des fonds sont destinés aux pays les plus pauvres du monde. « *Les objectifs sont simples. Nous devons limiter la transmission inter-humaine, soigner les patients le plus tôt possible, réduire la transmission dans les communautés [...] et minimiser l'impact social et économique* », a-t-il également commenté.

Avec la directrice générale du **Fonds Monétaire International**, Kristalina Georgieva, le Président de la banque mondiale a souligné que les deux institutions disposaient de « *plans d'urgence avec financement immédiat* » prêts à être déployés. La Banque et le FMI n'ont pour l'heure pas cité nommément de pays. [EN SAVOIR+](#)



ING en France obtient le « Prix Excellence Client » pour la 4^{ème} année consécutive

04 MARS 2020 – BOURSIER

Ipsos, L'Académie du Service et Trusteam Finance ont décerné le Prix Excellence Client 2020 à **ING** pour ses pratiques d'excellence en termes de relation client.

ING en France se voit récompensée pour la fluidité de ses parcours digitaux et pour la qualité de son service client, plaçant l'humain au centre. La banque privilégie l'amélioration continue de l'expérience proposée et concentre ses efforts autour de 3 principes : smart, personnel, simple.

2019 a été décisive : selon la banque, une partie de l'organisation basculée en mode agile et la nomination, en son cœur, d'un « customer journey expert », permettent aujourd'hui d'être au plus près des parcours clients, d'identifier au plus tôt les points d'optimisation et d'y apporter des réponses efficaces.

A l'issue du premier "CX Day", une journée entièrement dédiée à l'amélioration de l'expérience client et organisée simultanément dans 13 pays, 40 idées ont été mises en développement en France, parmi lesquelles la copie de son IBAN sur mobile, l'amélioration des virements hors SEPA, la détection de cas de "phishing")... **EN SAVOIR+**

OFFRES



LCL intègre les camping-cars dans son offre d'assurance auto

03 MARS 2020 – LCL

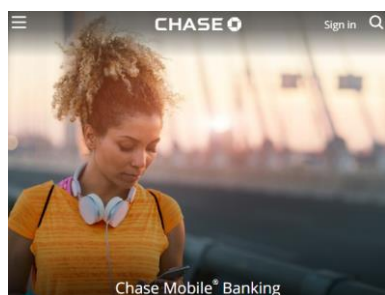
Quelle que soit leur catégorie, la couverture des camping-cars est complète, notamment en cas d'accident, vol ou panne.

Avec quatre formules au choix et une couverture allant du tiers aux tous risques, chaque assuré peut adapter son contrat à ses besoins. La protection corporelle du conducteur est sans franchise et sans seuil d'intervention dans les quatre formules. Cette garantie essentielle s'applique aussi lors d'un prêt du camping-car à un autre conducteur.

Avec des garanties plus larges que pour l'automobile (mobilier meublant, télévision, auvent, aménagements...), le contenu du véhicule est couvert en option dans deux formules. Le client choisit le plafond d'indemnisation qui lui convient de 1 500 à 5 000 euros.

Il est possible d'assurer un camping-car dans les agences **LCL** et par téléphone. L'assuré peut déclarer un sinistre directement sur l'appli « **LCL Assurances** ». **EN SAVOIR+**

DISTRIBUTION



Après Goldman, JPMorgan prêt à se lancer dans la banque de détail au Royaume-Uni

02 MARS 2020 – LES ECHOS

La plus grosse banque du monde par sa capitalisation boursière devrait se lancer outre-Manche d'ici à la fin de l'année.

Sous la marque **Chase**, sa banque de détail jusqu'ici focalisée sur les Etats-Unis, où elle compte pas moins de 5 100 agences, **JPMorgan** projetterait d'offrir une gamme de services plus étendue que **Marcus**, la banque en ligne de **Goldman Sachs**. Elle devrait aussi viser un public plus large.

Pour entrer sur un marché déjà encombré par de nombreuses néo-banques et dominé par les grandes banques nationales, JPMorgan a alloué à son projet un budget tech de 11,4 milliards de dollars par an, surclassant celui de tous ses concurrents.

La bataille n'est pas pour autant gagnée pour JPMorgan : l'entrée sur le marché Britannique de **Marcus** en 2018 et sa stratégie commerciale agressive, avaient obligé les acteurs locaux comme **Tesco Bank**, **Virgin Money** ou encore **Yorkshire Building Society**, à relever leurs taux d'intérêt (épargne) ou à lancer de nouveaux produits. Plus récemment, la Fintech allemande **N26** a annoncé qu'elle abandonnait le marché britannique, comme l'a fait l'an dernier, **Fidor Bank**, la banque en ligne détenue par le groupe français BPCE... [EN SAVOIR+](#)



Un courtier met fin au démarchage téléphonique

05 MARS 2020 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Le durcissement des règles en matière de démarchage téléphonique dissuade certains acteurs de l'intermédiation en assurance de maintenir ce canal de distribution.

Anticipant la mise en application de l'avis du CCSF du 19 novembre 2019 – prévue pour juillet prochain - **SFAM**, le groupe spécialisé en assurances affinitaires, actionnaire de **Fnac-Darty**, a décidé de rediriger en magasin tout client qui l'appellerait pour souscrire un contrat.

Hasard du calendrier ? Cette décision intervient alors que l'étau se resserre sur les distributeurs qui opèrent dans la vente à distance ; comme le montrent les sanctions prononcées ces derniers jours par l'**ACPR** contre **Viva Conseil** ou par la **DGCCRF** contre **DNAssur**.

Le démarchage téléphonique fait également l'objet de toutes les attentions au **Parlement**. La proposition de loi dite « **Naegelen** » - qui vise à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux - a été adoptée en deuxième lecture par l'**Assemblée nationale**, le 30 janvier 2020. [EN SAVOIR+](#)

DIGITAL

 **47%**
des Français sont réfractaires à toute forme de conseiller virtuel

 **78%**
des Français seraient intéressés pour que leur banque/assurance leur propose de nouveaux services

Digital dans l'assurance : ce qui fonctionne... et ce qui fonctionne moins

02 MARS 2020 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La cinquième édition de l'étude de Deloitte/Harris Interactive sur les nouveaux services financiers confirme l'essor ininterrompu du digital dans la banque et l'assurance. Toutefois, les consommateurs ne souscrivent pas à l'ensemble des nouveaux dispositifs digitaux récemment conçus.

Les résultats de l'étude indiquent que les opérations complexes se font quand même majoritairement en agence. La souscription d'assurances est réalisée en agence pour 57% des personnes interrogées, via l'Internet fixe pour 17%, via l'internet mobile pour 11% et par d'autres voies (4%). Cette année le mobile grignote quatre points au détriment des agences.

Un chapitre de cette étude est consacré aux conseillers virtuels (chatbot ou robo advisor). Les français interrogés ont une confiance modérée vis-à-vis de ces technologies. Pour l'assurance, la confiance se situe entre 37% et 42% selon les produits à souscrire (prévoyance, ..., auto/habitation). Côté banque, (produits du quotidien, crédit à la consommation et crédit immobilier) oscillent dans les mêmes pourcentages (respectivement 43%, 38% et 36%).

On peut noter en dernier lieu que l'intérêt exprimé pour les assurances connectées progresse significativement contrairement à celui des assurances de courte durée qui stagne. [EN SAVOIR+](#)

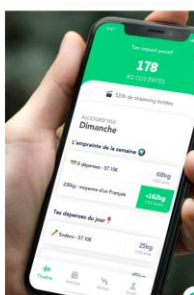
 Greenly

COMMENT CA MARCHE ? FAQ BLOG

Nos Valeurs

La crise climatique rend nécessaire une prise de conscience de notre empreinte individuelle. Plutôt que de culpabiliser et démotiver, nous croyons qu'il faut valoriser les gestes du quotidien pour changer nos modes de vie.

Cela suppose d'instituer une relation de confiance avec nos utilisateurs, protéger la confidentialité de leurs données, avant tout, être transparent sur notre modèle, mais aussi d'être ambitieux pour avoir plus d'impact.



Greenly : calculer sa consommation de CO2 à partir de son relevé bancaire

02 MARS 2020 – LE FIGARO

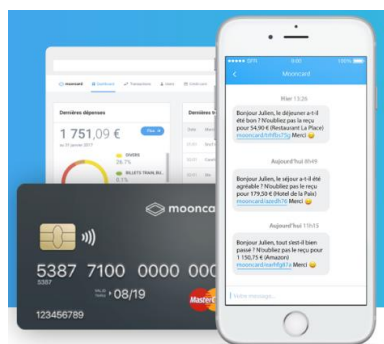
L'application s'adresse aux « consommateurs responsables » soucieux de mesurer leur impact environnemental.

Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à sortir leur smartphone pour avoir des informations sur leurs produits de consommation courante avec Yuka. Greenly mesure le CO2 émis pour chaque dépense. Par exemple, 1€ d'essence correspond à 1,9 kilo de CO2 émis dans l'atmosphère, 1€ dépensé pour acheter de la viande de bœuf équivaut à 900 grammes de CO2.

Pour établir ces équivalences, la société s'est notamment appuyée sur les rapports de responsabilité sociale des entreprises et sur les données de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Greenly propose en outre à ses utilisateurs d'abonder au financement de projets « verts ». Greenly envisage de se rémunérer grâce aux systèmes d'affiliation, c'est-à-dire en aiguillant ses utilisateurs vers des entreprises ou des services plus « verts » et en percevant un pourcentage sur la transaction. [EN SAVOIR+](#)

PAIEMENTS



La fintech Mooncard lance une carte de paiement premium, la Mooncard X

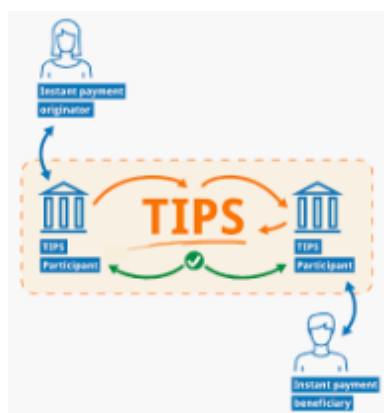
03 MARS 2020 – PRESSE CITRON

Elle s'est fait connaître comme un antidote à la gestion des notes de frais des entreprises. **Mooncard X** vient compléter son offre pour attirer des entreprises à la recherche de services étendus sur leurs cartes bancaires.

Lancée il y a trois ans, **Mooncard**, travaille actuellement avec 2 000 entreprises, (**Air France**, **Vinci**, **Cora** ou encore la fintech **Linxo**). Elle s'appuie sur une offre couplant un outil de gestion numérique et une carte de paiement permettant la génération automatique des notes de frais.

Mooncard X vient compléter l'offre classique (15€/utilisateur/mois) en ajoutant des plafonds étendus, une nouvelle couverture d'assurance (**Premium Allianz**), ainsi qu'un assistant personnel optimisé pour les besoins d'urgence d'une entreprise (conciergerie). La cotisation s'élève à 45€/utilisateur/mois.

Future néo-banque pour les professionnels comme **Qonto** ou fournisseur de technologies revendant sa solution à d'autres établissements bancaires ? Mooncard devra prendre une décision. **EN SAVOIR+**



Le système de paiement européen pourrait être dévoilé fin mars

02 MARS 2020 – L'AGEFI

L'initiative de paiement à laquelle une vingtaine de banques travaillent en **Europe** devrait aboutir, sauf difficultés du côté de la **Commission** pour le volet économique.

Le projet **Pepsi** (*Pan European Payment System Initiative*) a changé de sobriquet, rebaptisée **#EPI** (*European Payments Initiative*). Cette initiative, poussée par la **BCE**, rassemble une vingtaine d'établissements bancaires de huit pays. Elle vise à créer un standard paneuropéen qui permet de traiter les paiements par carte, virement, prélèvement ou mobile - sans passer par les *schemes* américains **Visa** et **Mastercard**.

Un point technique est acquis : le dénouement des transactions s'appuierait sur **TIPS** (*Target instant payment settlement*). Il couvrirait l'ensemble des flux, nationaux et transnationaux, et pas seulement les 5% de flux de paiements transfrontaliers. Le modèle économique implique de maintenir les commissions d'interchanges. Sans accord de la **Commission européenne** à ce sujet, les professionnels risquent de ne pas investir dans #EPI qui pourrait nécessiter une dizaine de milliards d'euros.

Les banques se sont accordées pour ne rien dévoiler avant fin mars mais comment imaginer faire l'impasse sur ce « *grand pas vers la souveraineté européenne* ». **EN SAVOIR+**

RÉGLEMENTAIRE

Réforme du courtage : Bercy favorable à un report du calendrier

05 MARS 2020 – L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Bercy envisage de reporter la date d'entrée en vigueur de la réforme d'auto-régulation du courtage.

Le texte de la réforme est revenu à l'ordre du jour du **Parlement** le 14 janvier 2020 avec la proposition de loi (PPL) « *relative à la réforme de l'intermédiation de l'assurance et de l'intermédiation en opérations de banque et de services de paiement* ». La PPL prévoit un calendrier d'application de la réforme au 1^{er} janvier 2021. La donne a cependant changé depuis quelques semaines.

Le sujet est désormais dans les mains de la majorité. Le groupe **LREM** à l'**Assemblée nationale** aurait identifié une fenêtre de tir pour examiner la PPL dans l'espoir d'obtenir une adoption en première lecture avant l'été.

Dans cette projection, seuls les nouveaux intermédiaires, dans un premier temps, seront tenus d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'**ACPR** pour obtenir leur immatriculation à l'**Orias**. Dans un second temps, cette obligation concernera l'ensemble des intermédiaires au moment du renouvellement annuel de leur immatriculation à l'**Orias**, à savoir début 2022. [EN SAVOIR+](#)



Les fintech sont-elles étouffées par une réglementation bancaire inadaptée à leurs spécificités ?

03 MARS 2020 – L'USINE DIGITALE

L'écosystème des fintech représente un défi pour la réglementation concernant la lutte contre la criminalité financière. L'entrée en vigueur début janvier 2020 d'un nouveau texte européen n'a fait qu'empirer la situation.

La start-up allemande **IDNow**, spécialiste du KYC, a publié un « *manuel* » sur les aspects réglementaires des fintech. Elle soulève la difficulté de préserver sa compétitivité face à la recrudescence d'obligations liée à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

En effet, l'**Union européenne** a développé un arsenal législatif puissant afin de lutter contre la criminalité financière. Cependant, « *Il n'existe pas de législation spécifiquement dédiée aux fintech* », note le responsable des relations fintech chez IDnow. Alors qu'elles ont des caractéristiques bien particulières, ces start-up sont soumises au même régime juridique que les grandes entreprises financières. Cette situation les empêcherait de concurrencer les acteurs traditionnels.

Même si elles ne jouent pas à armes égales, la lutte contre la criminalité financière justifie que chaque acteur concerné fasse sa part du travail. Ce qui est plus critiquable c'est la méthode, qui peut paraître un peu brutale. Pourtant, certaines institutions plaident pour une démarche plus douce. [EN SAVOIR+](#)

RAPPROCHEMENTS



Covéa annonce le rachat de PartnerRe pour 9 milliards de dollars

03 MARS 2020 – LES ECHOS

L'acquisition de **PartnerRe** auprès de la holding financière **Exor** par le groupe d'assureurs français a été officialisée.

Le groupe français **Covéa** (maison mère de la **MAAF**, de la **GMF** et de la **MMA**) a annoncé qu'il allait racheter le réassureur **PartnerRe** pour 9 milliards de dollars. « *Covéa a approuvé ce jour un protocole d'accord avec **Exor**, portant sur le projet d'acquisition en numéraire de la totalité des actions ordinaires composant le capital de PartnerRe* », a indiqué le groupe.

Le prix n'est pas un obstacle pour le groupe présidé par Thierry Derez. Après le rachat, le ratio de solvabilité serait ramené autour de 250%, soit la moyenne haute du secteur.

Cette acquisition permet de créer un groupe d'assurance diversifié de 23 milliards d'euros de primes avec 25% de réassurance et une diversification géographique. Cette acquisition devra toutefois être soumise au feu vert des régulateurs en **France** et aux **Bermudes** où est domicilié PartnerRe, mais aussi dans les autres marchés où les groupes sont présents. **EN SAVOIR+**



Le mariage entre La Banque Postale et CNP finalisé ce mercredi

02 MARS 2020 – LES ECHOS

Un nouveau bancassureur français est né. Le groupe a obtenu la dernière autorisation qui manquait pour officialiser ce rapprochement.

La signature officielle est intervenue le 4 mars, avec un conseil d'administration de **CNP Assurances** à l'issue duquel **La Banque Postale** deviendra l'actionnaire majoritaire, avec 62,13% du capital. Le nouveau groupe affiche un bilan de 708 milliards d'euros, pour un chiffre d'affaires pro forma de 9,2 milliards d'euros, composé à 57% des activités bancaires et 41% de l'assurance. Il s'installera dans le top 15 des bancassureurs en **Europe**.

La Banque Postale présente des résultats plutôt solides avant son mariage, malgré un environnement difficile marqué par les taux bas. En 2019, le produit net bancaire a grimpé de 1,4%, à 5,65 milliards d'euros, tiré par la dynamique commerciale dans la banque de détail. Les encours de crédits aux entreprises et aux collectivités locales ont flambé de 23% l'an dernier.

Malgré des frais de gestion en hausse, en partie à cause des charges d'accompagnement liées à l'opération CNP, le résultat avant impôt progresse de 1,9% pour s'élever à 1,06 milliard d'euros. Le coefficient d'exploitation reste néanmoins élevé, à 83,8%. **EN SAVOIR+**

LE CONSEIL SUR-MESURE POUR TRANSFORMER ET OPTIMISER VOS ENVIRONNEMENTS LES PLUS COMPLEXES.



csaconsulting est devenu en plus de 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

CONTACTEZ-NOUS